Conseil du 8e arrondissement

Séance du 22 juin 2021

Voeu pour faire informer les élus et les habitants du 8e arrondissement sur les différents projets d'aménagement de l'avenue des Champs-Elysées et de la place de la Concorde

Considérant que la presse rend régulièrement compte de l'avancement du projet de réaménagement de l'avenue des Champs-Elysées - tantôt par le Comité Champs-Elysées, tantôt par la Mairie de Paris,

Considérant que la même presse a récemment dévoilé l'avancement du projet d'équipement provisoire de la place de la Concorde dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP 2024),

Considérant que les élus et les habitants du 8e arrondissement ne sont pas officiellement informés, quel que soit le projet,

Considérant que la Maire de Paris a annoncé que la place de la Concorde serait durablement réaménagée dans le cadre du projet Champs-Elysées avant d'être provisoirement équipée dans le cadre des JOP 2024,

Considérant enfin mon précédent voeu sur ce même sujet,

Sur proposition et présentation de Mme Catherine LÉCUYER, Conseillère du 8e arrondissement, le Conseil du 8e arrondissement émet le vœu que la Maire de Paris informe officiellement les élus et les habitants du 8e arrondissement sur les deux projets de réaménagement de l'avenue des Champs-Elysées et d'équipement de la place de la Concorde.